

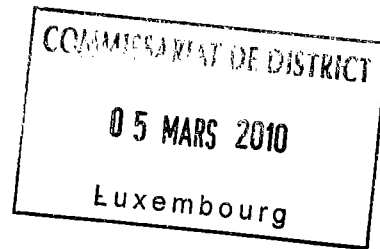


Luxembourg, le 24 février 2010

Références: 15800 / 59C
Esch-sur-Alzette

Affaire suivie par Isabelle Ludwig

Annexes :



Monsieur le Commissaire
de district à
Luxembourg

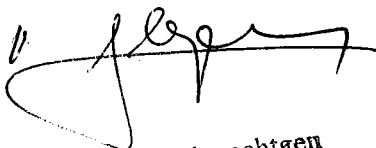
Monsieur le Commissaire de district,

Je vous prie de bien vouloir informer les autorités communales d'Esch-sur-Alzette que j'approuve sur la base des articles 13 et 18 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain la délibération du 27 novembre 2009 du conseil communal portant adoption du plan d'aménagement particulier concernant des fonds sis à Esch-sur-Alzette, au lieu-dit « Rue du Canal », présenté par la société EDITPRESS.

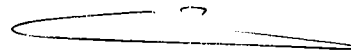
Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire de district, l'expression de mes sentiments très distingués.

No. 100101010
Transmis à Madame le Bourgmestre de
la commune de Esch-sur-Alzette
pour information.

Luxembourg, le 05 mars 2010
Le Commissaire de district,


Jacques Schwachtgen
Commissaire de district

Le Ministre de l'Intérieur
et à la Grande Région



Jean-Marie HALSDORF

Service : SECRETARIAT
LESCH Esch/Alzette, le
8 - MARS 2010